

## Conseil d'administration du STIF

Mercredi 8 décembre 2010

### Communiqué de synthèse

**Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures dont :**

#### ❖ Budget 2011 :

Le Conseil du STIF sous la présidence de M. Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, a voté plusieurs mesures venant conforter la politique d'augmentation générale de l'offre de transport pour les Franciliens mise en place depuis 2006.

Un budget volontariste en matière de renforcement de l'offre a été voté avec :

- la prise en compte des projets CPER (Contrat Projets Etat Région) dont la mise en service est prévue pour 2011,
- Plus de bus en petite et grande couronne et plus de Noctilien.
- L'amélioration de l'offre ferrée afin d'étendre les opérations de cadencement.

Au total, **ce sont 64 M€ de mesures nouvelles d'offre** (effet année pleine, dont 20 M€ en 2011) **qui sont programmées.**

A cela s'ajoute deux mesures nouvelles en matière de tarification pour un coût de 30 M€ en année pleine (14 M€ en 2011): **la gratuité pour 20 000 jeunes en insertion et la fusion des zones 5 et 6 pour les pass Navigo.**

#### ❖ Grand projets d'investissement :

- **Grand Paris :** conformément aux dispositions de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, le STIF a émis un avis officiel sur le projet de transports du Grand Paris. (cf communiqué de presse)
- **Une nouvelle étape franchie pour le réaménagement du pôle RER Châtelet Les Halles** (cf communiqué de presse)

Suite aux avis et conclusions favorables sans réserve des 3 enquêtes publiques de l'opération qui se sont déroulées conjointement du 14 décembre 2009 au 29 janvier 2010, le Conseil du STIF réaffirme le caractère d'intérêt général du projet.

- **Une nouvelle gare RER en plein Paris sur la ligne E** (cf communiqué de presse)

Le conseil du STIF valide aujourd'hui les dernières étapes préparatoires du projet : avis favorable sans réserve de l'enquête publique, avant projet et convention de financement. Les travaux commenceront au 1<sup>er</sup> semestre 2011 pour une mise en service prévue fin 2015. Située entre Magenta et Pantin, à la frontière du 19<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> arrondissement, cette gare mettra le quartier à 3 minutes en RER E de Magenta et à 7 minutes de Saint Lazare.

Elle est conçue pour favoriser la desserte du quartier de la porte d'Aubervilliers, répondre aux prévisions de densité d'emplois et de population du projet urbain Paris-Nord-Est de la ville de Paris. Sa fréquentation **par jour** est estimée à **68 200 usagers** en 2015.

C'est la première fois depuis 1983 (station Saint-Michel Notre Dame - RER C) qu'une gare RER créée ex nihilo sera mise en service dans la capitale.

- **TCSP Massy – Saint Quentin : une nouvelle étape franchie par le Conseil du STIF qui approuve le bilan de la concertation préalable et la convention de financement des prochaines études** (cf communiqué de presse)

Cette concertation s'est déroulée du 10 mai au 11 juin 2010. Une grande majorité des participants, élus, associations et résidents du plateau se sont montrés favorables au projet qui concerne la partie du tracé reliant l'école Polytechnique au Christ de Saclay.

**Ce bilan confirme la pertinence de la solution TCSP portée par le STIF et la Région dans le cadre du plan de mobilisation des transports.**

Contact presse :

Sébastien Mabilille – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabilille@stif.info

- **T Zen : Les franciliens consultés dès 2011 sur la future ligne T Zen3 sur l'ex-RN3 en Seine Saint Denis** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF approuve le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales\* (DOCP) de cette future ligne T Zen et les modalités d'une première concertation du public sur le projet.

Cette nouvelle ligne reliera directement Paris (stations T3 Porte de Pantin ou Ladoumègue) à Pavillons-sous-bois (interconnexion avec le T4 à la gare de Gargan) en 30 minutes.

- **Prolongement du T1 à l'ouest de Gennevilliers - Les Courtilles au tramway T2 à Colombes - Pont de Bezons** (cf communiqué de presse)

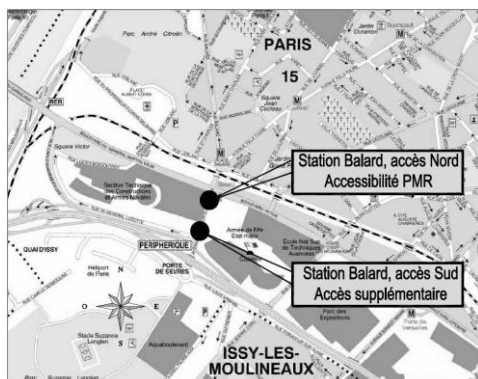
Le tramway T1 actuel relie en Seine Saint Denis Noisy-le-Sec et Saint-Denis. Les études du prolongement du T1 à l'Est jusqu'à Val de Fontenay sont en cours. A l'ouest les travaux de prolongement sont engagés jusqu'à Asnières-Gennevilliers Les Courtilles (terminus ligne 13) pour une mise en service au printemps 2012. La mise en service du prolongement du T2 de La Défense au Pont de Bezons est également prévue pour 2012.

Le conseil du STIF approuve une convention de financement entre la Région Ile-de-France, le département des Hauts de Seine et le STIF pour débiter les premières études sur le prolongement du T1 à l'ouest, inscrit au Plan de Mobilisation pour les transports en Ile de France. Elles permettront la constitution du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) et des autres documents relatifs à ce prolongement jusqu'à l'enquête publique.

D'un coût de 4 592 000 € H.T, ces études seront réalisées conjointement par le STIF et le département des Hauts de Seine.

#### ❖ **Qualité de service :**

- **Ligne 8 du métro : Mise en accessibilité de la station Balard et amélioration de la correspondance avec la ligne T2 par la création d'un accès supplémentaire**



Dans le cadre du prolongement de T2 à Paris mis en service le 21 novembre 2009, le Conseil du STIF avait décidé d'améliorer la correspondance entre la station Balard de la ligne 8 du métro et la station Suzanne Lenglen de la ligne T2.

En raison des difficultés techniques de réalisation du chantier, de la concomitance de plusieurs chantiers et de l'évolution des projets sur les parcelles du ministère de la Défense, ces travaux n'avaient pu être réalisés dans le même planning que le prolongement du T2.

Le coût de réalisation de l'accès supplémentaire et de la mise en accessibilité est de 16,403 M€. Il est financé par la RATP qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux. La mise en service de l'accès supplémentaire pourrait intervenir fin 2013 et la mise en accessibilité de la station Balard fin 2014.

- **Généralisation de la vidéosurveillance sur le réseau Transilien**

Le programme quadriennal d'investissements du contrat STIF / SNCF pour la période 2008-2011, dans la continuité du 3<sup>e</sup> programme sécurité 2002-2007, prévoit la généralisation de la vidéosurveillance dans les 381 gares SNCF du réseau Transilien d'Ile-de-France. 154 en sont déjà équipées et la totalité devrait l'être d'ici 2013. Le programme porte donc sur l'équipement de 227 nouvelles gares ainsi qu'une sur l'optimisation des installations déjà existantes dans 149 gares.

**Conformément à ses engagements initiaux, le conseil du STIF vote, en temps et en heure, l'attribution de la subvention prévue à la SNCF pour le financement de ces équipements, soit 26,65 M€.** La Région Ile-de-France apportera un financement complémentaire d'un même montant et la SNCF assume, sur ses fonds propres, le troisième tiers pour un montant total de 80 millions d'euros.

- **De nouvelles ambitions pour Voguéo** (Cf communiqué de presse)

L'expérimentation de la navette fluviale Voguéo sera prolongée de 30 mois, afin de préparer son déploiement sur l'ensemble de la Seine, d'Ivry/ Maisons Alfort à St Cloud/suresnes.

- **Le STIF poursuit l'amélioration de l'offre de Transport et la qualité de service des bus du réseau Optile avec les nouveaux « contrats de type II »** (Cf communiqué de presse)

40 de ces CT 2 ont été approuvés aujourd'hui par le Conseil du STIF ce qui porte le nombre total actuel à 63.

Contact presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info